

(A)

(N° 224.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 18 MAI 1848.

Rapport de la Commission des Naturalisations, sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur François Moulinet, sergent au 10^e régiment d'infanterie de ligne.

(Voir le N° 49 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Coyvillers (France), le 10 frimaire an VI. Il s'est engagé volontairement comme sergent en 1854, après avoir servi honorablement sa patrie, et il s'est réengagé ici plusieurs fois, de manière qu'il ne sera libéré du service qu'en 1852.

Ses chefs militaires attestent que sa conduite est irréprochable, tous les avis ont été favorables à sa demande en naturalisation ordinaire, qui a été prise en considération, dans la Chambre des Représentants, par 33 suffrages contre 26.

Le Marquis DE RODES, Rapporteur.